R489-LEVA106

FORMATION et TESTS CACES® - R489
Conducteurs de chariots élévateurs à conducteur porté

MAJ 01/02/2023

Nature de l'action

Adaptation au poste de travail / actions d'évolution ou de maintien dans l'emploi dans l'entreprise

Personnel concerné

Futurs utilisateurs de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.

Objectifs professionnels

En situation de travail, conduire et manœuvrer les engins en sécurité et prévenir les risques liés à leur utilisation.

Prérequis

Etre apte médicalement.

Pour les candidats ayant moins de 18 ans se conformer aux dispositions réglementaires spécifiques.

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

1. Connaître et respecter la législation en cours
2. Citer et expliquer les caractéristiques et limites d'utilisation des engins confiés
3. Assurer la maintenance de 1er niveau du matériel
4. Appliquer les règles de sécurité propres aux engins des catégories visées
5. Réaliser l'ensemble des opérations de manutention prescrites dans le strict respect des règles générales et particulières de sécurité
6. Rendre compte des anomalies ou difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : Entretien téléphonique

Estimation du délai d'accès : de 15 jours à 1 mois

Modes d'évaluation

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Tests de connaissances théoriques et pratiques.

Méthodes pédagogiques

Exposés, Audiovisuel, Exercices pratiques sur les chariots appartenant aux catégories visées

Documentation : un support de cours est remis en fin de stage aux stagiaires

Sanction de la formation

Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Le **CACES® R489 catégorie 3** est délivré sous condition de réussite aux épreuves théoriques et pratiques.

En cas d'échec sur le test théorique ou pratique, le candidat gardera le bénéfice de la partie réussie (théorique ou pratique) pendant un délai de 12 mois.

Durée et rythme

3 jours, à raison de 7 heures par jour (4 jours si 3 catégories)

Tarif

Variable selon le nombre de catégories (1A ou 3 ou 5)

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contact

FAURE Bénédicte au 05 59 90 01 25 ou benedicte.faure@asfo.fr

PROGRAMME

LA LEGISLATION ET LA PROFESSION

- Conditions à remplir pour exercer la profession de cariste – Réglementation en vigueur
- Responsabilité pénale du conducteur
- Point particulier sur la R 489 de la CARSAT

LA SECURITE

- La sécurité dans l'entreprise
- Les consignes de conduite, de circulation et de stationnement, en entreprise et sur la voie publique
- Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie
- La stabilité du chariot élévateur
- Les pictogrammes

LA TECHNOLOGIE DES CHARIOTS ELEVATEURS

- Classification des chariots
- Les organes du chariot élévateur
- La batterie d'accumulateurs
- Les circuits hydrauliques
- Les attachements
- Les palettes
- La maintenance de premier niveau

UTILISATION EN SECURITE DES CHARIOTS

- La circulation
- Le stockage et le déstockage
- Le gerbage
- Le chargement et déchargement
- Les manipulations spéciales
- Les accessoires et les modifications induites liées à leur utilisation, leur remisage, leur contrôle, leur entretien

TESTS EN PRÉSENCE D'UN TESTEUR

CACES® CAT.3

ASFO Béarn Soule Bigorre - Parc d'Activités Pau-Pyrénées - 17 avenue Léon Blum – **64000 PAU**
Tél. 05 59 900 120 – Fax 05 59 840 422 contact@asfo.fr
N° SIRET : 782.355.408.000.25 – N° Déclaration d'activité : 72.64.00007 – UAI 0642020Y

Organisme certifié Qualiopi, pour « les actions de formation, les bilans de compétences et les actions de formation par apprentissage » sous le n°00245